

SOS PRÉMA SE DÉSOLE D'UNE ÉTUDE AMÉRICAINE QUI PRÉSENTE LES BIENFAITS DE LA VISIOCONFÉRENCE SUR LA LACTATION DES MÈRES SÉPARÉES DE LEUR BÉBÉ HOSPITALISÉ.

Engagée dans le zéro séparation, SOS Préma plaide en faveur de la présence continue des parents auprès de leur bébé hospitalisé dès la naissance et rejette tout substitut à la présence parentale.

Les équipes d'une unité néonatale américaine de soins intensifs ont mis en place FamilyLink, un programme de visioconférence pour permettre aux parents de voir plus souvent leur bébé hospitalisé. Une étude, publiée le 23 mai 2022 dans *Breastfeeding Medicine*, présente ce dispositif comme facilitant le recueil du lait maternel et la création du lien avec le bébé, à distance.

L'association dénonce cette étude qui met en avant les bénéfices de la visioconférence, et donc de la séparation physique de la mère et de son bébé, alors que le moyen le plus efficace de créer le lien d'attachement entre le bébé hospitalisé et ses parents, et donc de favoriser la lactation, est de ne pas les séparer.

En France, certains services de néonatalogie se sont laissé tenter par ce dispositif que l'association réproouve. Il est urgent d'investir pour que les parents puissent rester auprès de leur bébé 24h/24 plutôt que de dépenser du temps et de l'argent dans des substituts qui ne seront jamais aussi efficaces que la présence des parents. Les études montrent que cette dernière donne un meilleur développement de l'enfant, un meilleur lien parents-enfant, et réduit le temps d'hospitalisation.

SOS Préma œuvre depuis 18 ans pour que les parents de nouveau-nés hospitalisés ne soient plus considérés comme de simples visiteurs mais comme des partenaires de soin. Militant pour la présence continue des parents auprès de leur nouveau-né hospitalisé, l'association a élaboré avec la Société Française de Néonatalogie et sous le patronage du ministère de la Santé la Charte du Nouveau-Né Hospitalisé, inaugurée le 17 novembre dernier. La Charte érige en dix points les besoins essentiels du nouveau-né et prône le zéro séparation, qui favorise la création du lien d'attachement.

Lien vers la Charte du Nouveau-né Hospitalisé : <https://www.sosprema.com/infos-utiles/charte-du-nouveau-ne-hospitalise/>

A propos de SOS Préma :

SOS Préma est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général et association d'usagers par le ministère de la Santé. Née en 2004 à l'initiative de Charlotte Bouvard, elle-même maman d'un garçon né prématurément, SOS Préma a été créée pour donner à tous les enfants prématurés les meilleures chances de bien grandir. L'association est aux côtés des parents pour les écouter, les conseiller et les aider à défendre leurs droits (850 000 familles aidées depuis 2004). En parallèle, elle travaille avec les équipes médicales et porte la voix des parents auprès des pouvoirs publics. Grâce à son expertise de 17 années sur le terrain, SOS Préma est devenue un acteur incontournable du paysage social de notre pays et un réseau national de solidarité qui fait avancer la prise en charge de la prématurité et des nouveau-nés les plus vulnérables, en dénonçant les failles et les inégalités territoriales. [SOS Préma](https://www.sosprema.com)

Contact Presse :

Emilie Stofft : 06 63 57 04 56

emiliestofft@emilie-press.fr

emilie PRESS

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général, agréée association d'usagers
SIRET 48040071200034 – N° d'organisme de formation : 11 92 181 5092

14 rue de Longchamp – 92200 Neuilly-sur-Seine
Tél : 01 41 41 60 90 – info@sosprema.com – www.sosprema.com

0800 96 60 60 